



BUREAU DE DIRECTION

Du 15 octobre 2024 de 18h30 à 21h00

PROCES-VERBAL

PRESIDENT DE SEANCE : BRICE PARINET

SECRETARE DE SEANCE : JEAN-FRANÇOIS DUPONT (SECRETARE GENERAL)

PRESENTS : FLORENT BAUDOIN, DORETTE ELANGUE, CHRYSTEL FERRY, PIERRE GUILLEBAUX, JEAN-ÉRIC INACIO, JEAN-PIERRE LEDUC, JEAN-JACQUES LENAFF, THIERRY MOURAUX, ALI SAHALI, SANDRINE SANCHEZ, VICTOR SIMON ET VALERIE TARDIVEL.

ABSENTS EXCUSES : DAVID REMISSE (C.T.D P.P.F), FREDERIC LECLERC, PASCAL MAILLE ET MARC MALOISEL.

ASSISTENT : THOMAS DELASSUS (PRESIDENT DE LA C.D.A.), WILLIAM MARISSAL (DIRECTEUR GENERAL DU DISTRICT).

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 3/9

Le procès-verbal du Comité de Direction en date du 3 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

2. Information du Président

1. Assemblée générale électorale de la Ligue

Brice PARINET revient sur le déroulement de la dernière assemblée générale électorale de la Ligue de Paris-Île-de-France de Football. Monsieur Jamel Sandjak y a été réélu président de la Ligue avec 50.51% des voix. Le Comité de direction lui adresse ses chaleureuses félicitations.

Par ailleurs, le Comité de direction est informé qu'un potentiel recours pourrait être adressé par la liste adverse au C.N.O.S.F.

2. Situation de l'AS JEUNESSE D'ACHERES

Le Président revient sur les incidents relatifs à l'exclusion des championnats des équipes U14, U16 et seniors de l'AS JEUNESSE D'ACHERES et sur la médiation qu'il a réalisé entre ce Club et la mairie d'Achères. Celle-ci n'ayant pas été concluante.

3. Incidents de début de saison

Brice PARINET rapporte l'ensemble des incidents ayant marqué le début de saison.

Depuis la reprise de nos compétitions, des incidents d'une grande gravité ont entaché notre sport de la plus triste des manières. Entre une agression caractérisée, sur un parking et à l'issue d'une rencontre, de joueurs qui n'avaient pour seul tort que celui d'être des adversaires et celle d'un arbitre officiel du District sur un terrain de football, la violence a franchi un cap que nous le District ne saura tolérer.

Sans ingérer dans l'ensemble des procédures et instructions en cours et tout en rappelant que les Commissions disciplinaires sont souveraines et indépendantes, le District tient à affirmer la position qui est la sienne :

- Il condamne toute forme de violence avec la fermeté et la force qui s'imposent ;
- Il se portera partie civile dans l'ensemble des suites judiciaires qui seront données à ces événements ;
- Il rappelle que les arbitres sont des personnes chargées d'une mission de service public ;
- Il apporte un soutien indéfectible aux joueurs ainsi qu'à l'arbitre agressés.

Un communiqué a été rédigé pour rappeler à tous, que le District ne se dérobera pas devant ces comportements inadmissibles.

3. Compte-rendu de décisions prises par le bureau

Il est rendu compte au Comité de Direction de la décision par laquelle le Bureau a, dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée le 26/06/2024 par le Comité, donné son accord pour l'engagement hors compétition des équipes suivantes :

- Séniors D5 Carrières Grésillons A.S.
- U14 D4 Vélizy A.S.C.

Les conditions de mises en place ont été publiées dans l'extrait de décision du Bureau du Comité du 8 octobre 2024 paru dans le journal Yvelines foot n 1819 du 22 octobre 2024

4. Les ententes

William MARISSAL, Directeur général du District, présente l'ensemble des nouvelles ententes aux membres du Comité de Direction.

MEZIERES AJSL & EPONE USBS

U14 D3 - Club support : EPONE USBS

U14 D4 - Club support : MEZIERES AJSL

Etant entendu que l'équipe de D4 est une équipe inférieure à l'équipe de D3

U16 D4 - Club support : EPONE USBS

U16 D4 - Club support : MEZIERES AJSL

GAMBAIS AS & HOUDANAISE REGION FC

SENIORS D5 - Club support : GAMBAIS AS

HOUDANAISE REGION FC & LA VESGRE AS

U14 D2 - Club support : HOUDANAISE REGION FC

VILLIERS LE MAHIEU AS & AUTEUILLOIS AS

U14 D4 - Club support : VILLIERS LE MAHIEU AS

VELIZY ASC & JOUY EN JOSAS AS

U15 - Club support : VELIZY ASC

RAMBOUILLET FC & ST ARNOULT FC

SENIORS D1F - Club support : RAMBOUILLET FC

SENIORS D1F - Club support : RAMBOUILLET FC

Ces différentes ententes sont adoptées à l'unanimité.

5. CNOSF

Brice PARINET revient sur la conciliation qui s'est tenue devant le C.N.O.S.F, en visioconférence, le lundi 14 octobre relative à la demande de M. Moussa NIAKATE. Ce dernier, licencié du club LA TOILE, a formé une demande de conciliation auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), en vertu des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du Code du sport, à propos de la sanction disciplinaire qui lui a été infligée, en l'occurrence 8 matchs de suspension ferme de la pratique du Futsal (+ amende de 17 €), ainsi que 8 matchs de suspension ferme de la pratique du Football Libre, à la suite d'une rencontre de D 1 Futsal du 27 mai 2024 qui opposait LA CUATRO à LA TOILE.

Le District des Yvelines, représenté par son président et par M. Guy BEAUBIAT, président de la Commission d'Appel Départementale, a demandé au Conciliateur de bien vouloir :

- 1) Constater l'irrecevabilité de la demande de conciliation formée par M. Moussa NIAKATE,
- 2) A titre subsidiaire, si ladite demande était jugée recevable, proposer au requérant de s'en tenir à la décision de la Commission d'Appel Départementale du District des Yvelines du 13 juin 2024.

Le District est dans l'attente de la proposition de conciliation du C.N.O.S.F.

6. Bilan de début de saison

Un bilan des réunions de début de saison est présenté au Comité de Direction :

- Rentrée des présidents de commission
- Rentrées des commissaires par pôle

Le format de ces réunions fera l'objet d'une réflexion pour la saison prochaine, notamment pour les réunions de rentrée des commissaires.

7. Bilan sur le Salon du football Yvelinois

William MARISSAL dresse le bilan de ce premier salon. Si ce dernier a recueilli du monde, le public visé par le District n'était pas présent. Il est donc acté qu'un sondage sera envoyé aux Clubs pour savoir à quelle date ceux-ci seraient les plus disponibles et quelles thématiques ils souhaitent voir aborder. L'objectif étant d'organiser au mieux le prochain salon du Football yvelinois en 2025.

8. Point sur les commissions par chaque représentant du Comité de Direction

1. Missions des commissions

Les responsables de pôle présentent chacun leur analyse des missions des commissions du District. Les prérogatives de la commission événementielle et de la commission citoyenneté et éthique sont plus particulièrement étudiées.

2. Mise en place de début de saison

Un bilan est ensuite fait par chaque membre élu sur les commissions du District au sein desquelles il représente le Comité de Direction. Le cas particulier de la Commission technique et de son actuel président est abordé. Ce dernier a fait savoir à plusieurs reprises qu'il souhaitait démissionner de ses fonctions mais le District est toujours en attente d'un courrier officiel. La parole circule et Ali SAHALI, représentant du Comité de direction au sein de ladite commission fait part de ses efforts pour en convaincre le président de conserver ses fonctions. Brice PARINET contactera une nouvelle fois M. Julien MOULES pour connaître sa position définitive.

9. Point et éventuelle réadaptation de la nouvelle organisation par pôle

Brice PARINET revient sur l'organisation du District dont les commissions sont réparties par pôle de secteur depuis le début de saison. Il rappelle que les membres du Bureau, responsables de pôle, doivent prendre attache avec les élus représentant le Comité de Direction dans chaque commission pour remonter les sujets de réflexion ou les problématiques de chaque commission. De même, les membres élu doivent remonter de leur propre initiative tout sujet qu'ils jugeraient nécessaires à aborder.

En vue de faire un point d'étape de ce début de mandature, le Président recevra individuellement chaque membre du Comité de Direction pour un entretien.

10. Point sur les actions des référents de secteur

Madame Dorette ELANGUE présente un bilan des actions par référent de secteur. La parole circule et il est souligné la nécessité que chaque référent de secteur adopte le même process de communication et mette en place une réunion à destination des Clubs. Les réunions seront programmées dans le cadre d'une réunion de concertation organisée par Madame ELANGUE.

11. Arbitrage

Monsieur Victor SIMON, arbitre élu au Comité de Direction, présente ses travaux sur la mise en place d'un label arbitrage. Ce label consistera à mettre en avant les Clubs qui œuvrent au recrutement et à la fidélisation des arbitres sur le territoire yvelinois mais aussi ceux qui réaliseront des actions concrètes visant à promouvoir la fonction d'arbitre. Monsieur Victor SIMON devra revenir avec des proposition précises pour le prochain Comité de Direction.

Thomas DELASSUS, Président de la C.D.A, présente les différentes actions depuis le début de saison.

Il revient sur le Stage de début de saison des arbitres seniors qui s'est tenu le 8 septembre au C.N.F de Clairefontaine en présence de 120 arbitres et de leurs observateurs. La politique technique départementale a été présentée au corps arbitral avec une insistance toute particulière sur le carton blanc. Les arbitres ont également passé leur tests physique et théorique.

Il évoque également sur le stage des jeunes arbitres qui s'est tenu aux Mureaux le 18 septembre en présence d'une trentaine de jeunes arbitres qui ont également réalisé leurs tests physique et théorique.

Depuis le début de saison, un rattrapage des tests physique et théorique a été organisé le 2 octobre. Les prochains rattrapages auront lieu le 6 novembre et le 14 décembre.

Il rapporte le déroulé de la réunion Educateurs, capitaines, arbitres qui s'est tenue au siège du District le samedi 14 septembre. M. DELASSUS insiste sur la nécessité de revenir à une formule créant davantage de lien et qui soit moins descendante.

Le président de la C.D.A fait également un point sur les effectifs des licences. Au 15 octobre 2024, le district compte 261 arbitres ce qui représente un taux de renouvellement de 69.41% de nos effectifs. A titre de comparaison, les effectifs à l'échelle de la Ligue ont été renouvelé à 49.88% et ceux à l'échelle fédérale à 76.99%.

Le Comité de Direction insiste sur la nécessité de réunir la C.D.P.A afin qu'elle appelle individuellement chaque arbitre qui n'aurait pas renouvelé sa licence. De même, elle demande aux présidents de Clubs de faire la même démarche, pour s'assurer du renouvellement de licence des arbitres licenciés au sein de leur structure.

Enfin, Thomas DELASSUS présente les modifications apportées au Règlement Intérieur de la C.D.A :

« ANNEXE 5 « MODALITES RELATIVES A LA VALORISATION ET AUX MANQUEMENTS » »

C- Dispositif d'amendes

Cas n°5	Incident ou exclusion non reporté dans les observations d'après-match	20 euros
---------	---	----------

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

12. Technique

Le président du District revient sur les dossiers qu'il a confiés à la Commission technique. D'abord, la création d'un label « éducateurs des Yvelines » qui doit prévoir des formations complémentaires pour les éducateurs yvelinois. Ensuite, la création d'un panel d'observateurs des éducateurs et le recensement de leurs missions sur les terrains de football yvelinois. **Il demande à Ali SAHALI (représentant du Comité de Direction) de porter ces deux dossiers et de prendre attache avec le président de la Commission technique pour leur mise en place.**

13. Le challenge du jeune futsalleur

Jean-Pierre LEDUC présente le « challenge du jeune futsalleur ».

L'objectif de ce challenge national est de continuer d'élargir l'offre de pratique Futsal, détecter les joueurs à fort potentiel et développer la pratique 3 contre 3 Futsal.

Le calendrier de cette organisation est le suivant :

1er Tour au sein des clubs Jusqu'au mois de novembre 2024.

Tour départemental organisé via la Commission du Football diversifié jusqu'au 12 Janvier 2025

Tour régional jusqu'au 8-9 mars 2025

Phase finale 12-13 avril 2025

Le Comité accepte la mise en place de ce challenge sur le territoire des Yvelines

Une réunion de présentation aux clubs aura lieu le mardi 22 octobre 2024.

14. Le dispositif du service civique en faveur des Clubs

William MARISSAL fait un point d'étape sur le dispositif du service civique en faveur des Clubs.

Le District possède, pour la saison 2024 / 2025, un agrément collectif pour 60 postes de Services Civiques. Deux sont directement mis en place au sein du District.

37 clubs se sont initialement positionnés pour une demande totale de 77 postes.

A ce jour, ce sont 12 clubs Yvelinois qui ont contracté la convention nécessaire avec le District pour bénéficier de ce dispositif, pour un total de 26 postes de Services Civiques. Des rendez-vous restent à réaliser avec 15 clubs, pour 32 postes sachant qu'1 poste est sur la liste d'attente en cas de désistement.

La 1ère réunion des Services Civiques des clubs aura lieu le 18/10.

15. Nominations des commissions

Valérie TARDIVEL dresse la liste des nouveaux commissaires à nommer :

- Mme Patricia LEMAIRE : délégué
- M. Salim YAKOUBI : Commission de Discipline de 1^{ère} Instance
- Mme Nicole OLLIVIER : Commission d'Organisation des Compétitions et Commission Citoyenneté et Ethique
- M. Gilles LANDRIOT : Commission d'Organisation des Compétitions
- M. Pascal HANS : Commission du Football Féminin
- M. Thomas BOULANGER : Commission Technique
- M. Paul DRAY, déjà membre de la Commission, nommé vice-président de la Commission Départementale de Discipline, pour le secteur sud.
- M. Gérard PERAUD, déjà membre de la Commission, nommé vice-président de la Commission Départementale de Discipline, pour le secteur nord.

Brice PARINET rappelle la procédure d'admission des nouveaux commissaires. Pour chaque nouvelle nomination, l'impétrant doit au préalable faire une demande écrite par mail au District : administration@dyf78.fff.fr

Après avis du Comité de Direction et du président de la Commission, le candidat est reçu par Valérie TARDIVEL pour connaître ses motivations et disponibilités. Pour le cas plus particulier de la Commission technique, pour candidater, un éducateur doit être détenteur à minima du B.E.F. Néanmoins, un titulaire du B.M.F, peut-être admis à titre exceptionnel dans ladite commission sous réserve de l'accord du Bureau du District.

16. Organisation et fonctionnement de la CDPME

A l'issue d'une réunion à la préfecture de Versailles, regroupant la directrice de Cabinet de Monsieur le Préfet des Yvelines, les représentants du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports, la Direction Interdépartementale de la Police Nationale et les Renseignements Territoriaux, il a été acté la nécessité de revoir le fonctionnement de la Commission Départementale de Prévention, de Médiation et d'Education (C.D.P.M.E). Cette ancienne commission qui est désormais une section de la Commission Citoyenneté et Ethique sera animée par Mme Corinne STEKELORUM. Celle-ci regroupera essentiellement des acteurs de terrain (arbitres, éducateurs, délégués, observateurs, président de Clubs) et un représentant de la Commission de Discipline de 1^{ère} Instance. **Elle devra se réunir dans les meilleurs délais en vue de dresser l'ensemble des matches dits « sensibles » afin d'anticiper au mieux leur tenue avec le concours des pouvoirs publics.**

17. Projet de rénovation du siège

Jean-Jacques LENAFF présente le projet de rénovation du siège du District. Un accent tout particulier sera mis, dans un premier temps, sur l'espace d'accueil et sur la salle Alain MAILLET. L'objectif étant de créer une identité visuelle du District des Yvelines et de créer un cadre d'accueil plus chaleureux.

18. Modification des règlements

1. Coupes des Yvelines Féminines

« Article 3 - ENGAGEMENT

L'épreuve est ouverte à toutes les équipes Seniors F à 8 des clubs libres du territoire du District des Yvelines de Football.

Les équipes disputant le Critérium du District Seniors F à 8 sont automatiquement engagées à cette épreuve. Les clubs ne souhaitant pas y participer doivent en informer le District des Yvelines de Football par écrit, au minimum un mois avant la date prévue au calendrier pour le premier tour.

Les clubs ne disputant pas le Critérium du District Seniors F à 8 peuvent demander à inscrire une équipe de joueuses non issues de leurs éventuelles équipes de foot à 11 féminines. Cette demande devra, pour valoir inscription, être validée, après vérification des effectifs du club, par la commission du football féminin.

La Commission, après avis du Comité de Direction, se réserve toujours le droit, dans l'intérêt général de :

- refuser une équipe.

L'engagement est gratuit. »

La modification du règlement des Coupes des Yvelines féminines est adoptée à l'unanimité.

2. Festival foot U13

Le règlement a été modifié afin de s'adapter aux règlements votés à l'Assemblée Générale du 15 juin 2024 concernant l'accession générationnelle. Il est adopté à l'unanimité et sera publié vendredi 17 octobre sur le site internet du District.

19. Le fonctionnement des délégués

Pierre GUILLEBAUX dresse un état des lieux des effectifs des délégués. La parole circule et il est souligné la nécessité de lancer un plan de recrutement des délégués de redéfinir leur rôle, de les évaluer notamment sur la connaissance des règlements. Un groupe de travail composé de Pierre GUILLEBAUX, Brice PARINET, Victor SIMON et Jean-François DUPONT est constitué.

20. Démission de Pascal Maillé

Le Comité de Direction prend acte de la démission de M. Pascal MAILLE, en date du mardi 9 octobre 2024, pour des raisons d'incompatibilités professionnelles. Il tient tout particulièrement à le remercier pour son investissement depuis plusieurs années comme élu au sein du District et pour tout son action comme président de la Commission Médicale du District, fonction dont il poursuivra la charge.

Comme le prévoit l'article 13.3 intitulé « mode de scrutin » des Statuts du District : « En cas de vacance d'un siège, le Président du District propose un candidat à l'élection d'un nouveau membre lors de la plus proche Assemblée Générale. Ce candidat doit remplir les conditions générales d'éligibilité fixées par les présents Statuts. Cette élection se fait, par vote secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si ce candidat n'obtient pas la majorité absolue, le Président du District propose un nouveau candidat lors l'Assemblée Générale suivante. Le mandat du membre ainsi élu expire à la même échéance que celui de l'ensemble du Comité de Direction. »

Le Président du District propose la candidature du Docteur Didier SIMON au titre de médecin élu au sein du Comité de Direction.

21. Modification des statuts

Brice PARINET présente les modifications des statuts que le Comité souhaite faire adopter par la prochaine Assemblée Générale. Ces dernières portent sur la nomination d'un Vice-président supplémentaire au sein de Bureau du District et sur la création du collège des Présidents Club. Pour ce dernier point, un groupe de travail

composé de Brice PARINET, Pierre GUILLEBAUX, Ali SAHALI, Jean-Eric INACIO et Florent BAUDOIN devra rendre ses conclusions pour le 25 octobre 2024.

22. Les effectifs des licencié(e)s

Le tableau des effectifs des licences est présenté à l'ensemble du Comité de Direction. Le District compte à ce jour 40486 licenciés soit une augmentation de 6.55%. Dans cette perspective, le District devrait compter plus de 50 000 licenciés en 2025, ce qui serait un record historique.

23. Agenda du Président

Lundi 21 octobre : réunion avec le Président de l'AS CHATOU

Vendredi 25 octobre : Soirée d'Ouverture de la 8^{ème} édition du McDonald's Football Challenge

Lundi 4 novembre : Comité de Direction de la Ligue

24. Questions diverses

Jean-Pierre LEDUC : proposant la suppression des équipes de Ligue en coupe des Yvelines senior F à 11. Les équipes de Ligue disputent déjà 3 compétitions (Coupe Nationale, Coupe de la Ligue, Championnat) et les reports sont donc compliqués. Par ailleurs, depuis plusieurs années aucune équipe de District n'est parvenue en finale.

Après avoir fait circuler la parole, le Président du District soumet la proposition au vote qui est rejetée à la majorité des suffrages exprimés.